

# Coup de pouce

## Auto-stop organisé et covoiturage de proximité

### Qu'est-ce que c'est ?

Facilitons la mobilité des habitants de Bard et de Montbrison en optimisant la pratique du covoiturage et de l'auto-stop.

### Comment ça marche ?



#### COVOITURAGE

Les conducteurs qui le souhaitent peuvent, de façon anticipée, **proposer des places sur leurs trajets réguliers ou occasionnels entre Bard et Montbrison**, en utilisant la plateforme régionale mov'ici : [movici.auvergnhonealpes.fr](http://movici.auvergnhonealpes.fr)

L'inscription à la plateforme est **gratuite** et nécessite l'adhésion à la charte et aux conditions générales d'utilisation du service.



#### AUTO-STOP

Plusieurs points d'arrêt « stop » sont identifiés sur les 2 communes :

- **Bard** : Vinols / Jambin / La Molle / Montchovet et Bourg de Bard
- **Montbrison** : Avenue d'Allard (RD101) / Rue du Parc et Route de Bard (RD113)

Ces arrêts sont identifiés au moyen d'un panneau fixé sur des mâts de signalisation ou sur des abris-voyageurs.

Pour l'utiliser, rendez-vous à l'un des points d'arrêts identifiés, et indiquez aux automobilistes votre intention de covoiturer (pouce levé ou pancarte avec destination).



### A noter !

- » Pour pouvoir utiliser le service, **inscrivez-vous gratuitement en amont en mairie de Bard ou de Montbrison**. A cette occasion, la mairie vous remettra une carte d'identification personnelle. Pour les conducteurs, un sticker à apposer sur votre véhicule vous sera donné.
- » Pour connaître l'ensemble des points d'arrêts et découvrir la charte d'utilisation du service, **rendez-vous sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)**